5 CENTIMES

L'Egalité

5 CENTIMES

NEUVIEME ANNEE. — N° 149

DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Socialiste Quotidien

VENDREDI 29 MAI 1903

ABONNEMENTS

Seine et Départements limitrophes ..... Trois mois 4 fr. — Six mois 8 fr. — Un an 16 fr.
Autres Départements ..... Trois mois 5 fr. 50. — Six mois 11 fr. — Un an 22 fr.

RÉDACTION et ADMINISTRATION :
ROUBAIX, 146, Rue Saint-Jean, 146, ROUBAIX

ANNONCES
Les annonces sont reçues directement au Bureau du Journal et dans toutes les agences de publicité
ROUBAIX, 146, rue Saint-Jean, 146, ROUBAIX

AUJOURD'HUI LIRE:

LA GREVE DE LA CORDUE-ESTAIRES : Les patrons à la Préfecture du Nord. — Sauvage Evasion chez les grévistes. — Solution probable du conflit ;

—o—

COLLISION DE NAVIRES : Vingt-deux morts ;

—o—

LA COURSE PARIS-MADRID : Mort de Marcel Renault ;

—o—

LA NOCE TRAGIQUE D'ARRAS : Nouveaux détails.

VAIN LACHAGE

Les adversaires de la République avaient répandu à profusion les pelures d'orange autour du banc où siègent les ministres. S'ils ne glissaient pas dessus au point de se casser les reins et le portefeuille, c'était évidemment parce que la Providence veillait à les préserver de tout mauvais pas. Toutes les mesures semblaient avoir été prises pour que l'aplatissement sur le sol fut inévitable et suivi d'un effet mortel, en dépit de la mollesse des tapis qui ornent l'hémicycle. Nos nationaleux avaient déjà dans la rétine le spectacle de M. Combes s'affalant sur ses ministres comme un pauvre vieux chiffon mouillé. M. Baudry d'Asson avait apporté sa hâche d'abordage pour achever les blessés, en supposant que la camarde parlementaire n'eut pas fait son œuvre tout de suite.

Or, il paraît que la Providence veillait réellement sur nos ministres, puisqu'ils n'ont pas glissé le moins du monde sur l'une ou l'autre des pelures. C'est une constatation qui ne manquera pas d'affliger les cléricaux ; mais à qui la faute, s'il vous plaît ? A force de les entendre chanter le *Salvam fac Rempublicam* dans leurs églises, le Seigneur a fini par se persuader qu'ils tiennent effectivement au salut de la République. De là le soin tout spécialement qu'il apporte à diriger le glissement ministériel. Une pelure d'orange n'offre guère plus de danger que celle d'un oignon. Cela ne veut pas dire qu'il se soit rallié au parti socialiste ; mais il se conduit déjà comme un radical que les mots n'épouvantent pas trop.

Si son grand âge ne lui a pas complètement oblitéré la mémoire, il doit se rappeler qu'il fut le Dieu des juifs, sous le nom de Jéhovah, et que les cléricaux rêvent la destruction de ces mêmes juifs dont il avait fait son peuple privilégié. N'y aurait-il point là aussi l'explication de sa prédilection pour les gens que la presse bien pensante accuse tous les jours de s'être vendus à Israël ?

C'est une question que je pose aux cléricaux de bonne foi, si cette espèce existe dans le classement nationaliste des partis. Mais, en attendant leur réponse où le Saint-Esprit sera certainement pour quelque chose, qu'il nous soit permis de ne point nous attrister sur les conséquences de la dernière victoire remportée par le cabinet.

Nous ne nous ferons pas beaucoup tirer la manche pour reconnaître qu'elle ne nous donne pas tout ce que nous voulons. La séparation des Eglises et de l'Etat aurait, à notre humble point de vue, beaucoup mieux servi le pays qu'un ordre du jour platonique et d'où cette séparation ne sortira pas immédiatement, mais enfin, les moins clairvoyants sont obligés de constater avec nous que l'idée a marché, que nous sommes sur la grande voie de la réforme et que la dénonciation du Concordat tient désormais tout juste à un cheveu.

Ainsi que l'a déclaré le président du conseil, c'est l'Eglise elle-même qui le dénonce par son attitude intransigeante et presque révolutionnaire. Au point où elle en est, nous la défions bien de reculer. Quand ce sont les soldats qui mettent la crosse en l'air, la bataille n'a pas besoin de s'arrêter, puisqu'elle ne commence pas même. Quand ce sont les évêques qui se livrent au même exercice avec leurs crosses dorées, le recul leur est interdit et il leur faut aller jusqu'au bout, s'ils ne veulent pas ameuter contre eux le troupeau enragé des fidèles.

Leur résistance ne pourra même que s'accentuer de jour en jour et d'heure en heure. L'Etat se défendra comme il le doit, avec toutes les armes que la loi met dans ses mains ; mais il ne tardera pas à s'apercevoir que ces armes là ne suffisent pas toujours à sa légitime défense.

C'est alors qu'apparaîtra l'impérieuse nécessité de supprimer le budget des cultes.

Est-ce le ministère actuel qui réalisera cette réforme ? Est-ce même la Chambre actuelle qui la fera sortir de ses scrutins ? C'est ce que l'avenir nous apprendra. En tout cas, nous risquions un saut dans l'inconnu en renversant le cabinet que préside M. Combes, et c'est un risque que nous nous sommes refusés à courir. La congrégation, si frappée qu'elle soit, n'a rien perdu de sa puissance sur ceux qui la représentent directement à la Chambre, et elle y compte des alliés non moins dangereux sous le vieux masque de la modération républicaine. Qui sait où ces gaillards là nous auraient menés et à quels hommes M. Loubet aurait dû faire appel pour constituer un nouveau ministère ?

La Congrégation est comme les serpents qui se recollent par leurs anneaux brisés. Le gouvernement aurait fort à faire encore pour lui porter le coup décisif et sans réplique.

Ne l'empêchons pas d'accomplir cette tâche qui prépare la République à l'accomplissement d'une autre tâche : celle de la séparation des Eglises et de l'Etat.

Voilà pour le moment, la véritable sagesse républicaine.

Clovis HUGUES,
Député de la Seine.

AU JOUR LE JOUR

L'AUTOMOBILISME

Raid militaire, double boucle, tuerie Paris-Madrid, sans compter maintes autres parades de folie et d'agonie, c'est, dans le détraquement de la commune névrose, une infernale ruée vers des prodiges, non de bravoure, mais de bravade.

Eh parbleu, c'est entendu, l'automobilisme va révolutionner nos modes de locomotion, et il serait injuste de n'y voir que le prétexte à de nouveaux et stupides exploits sportifs. Nul doute, s'il est encore à cette heure le monopole des riches, qu'il ne finisse aussi par se vulgariser et entrer dans la circulation collective ; songez aux débuts de la bicyclette et mesurez la route qu'elle a parcourue.

Mais en attendant qu'il le véhicule, est-ce un motif pour que l'auto écrabouille le pauvre monde — sans parler de la démence épidémique qui emporte les chauffeurs à la haute voltige des plus vertigineuses prouesses, pour l'effarement et la pire hantise des masses ?

Et surtout n'assimilez pas ces stériles et meurtrières épreuves de vitesses ni aux expériences des savants dans les laboratoires, ni aux essais des inventeurs dans l'outillage industriel ; et ne venez pas nous brailler qu'il faut à la science et au progrès payer un tribut de victimes. Rouler à 140 kilomètres à l'heure ne nous apparaît pas encore, en dépit de notre frénésie de vélocité, une nécessité sociale.

Non, cette chevauchée d'acier et de fer, qui ne s'explique que par une curée de vanité ou de lucre, atteste non pas un stoïque dédain de la mort, mais un maladif besoin de tenter l'impossible pour goûter une âpre jouissance d'orgueil ou s'adjuger la forte prime ; elle symbolise, à nos yeux, la bousculade haletante et formidable des appétits, des convoitises, des intérêts et des mentalités de notre époque.

Peut-être, pour la foule des humbles passants, reconnaîtra-t-on qu'il est légitime de demander le droit de suivre paisiblement le chemin, sans courir à chaque pas le risque d'être écrasé ; et peut-être voudra-t-on voir en cette modeste multitude qui, à chaque Aube, se remet en marche, pour accomplir son étape, la véritable humanité laborieuse et saine, qui lentement, mais sûrement, monte vers le sommet de la société meilleure.

CHRONIQUE

Ma Tante Odile

Parmi les portraits de famille, aujourd'hui dispersés, qui ornaient la maisonnette de bonne maman Julie, deux entre tous captivaient mon attention de gamin. C'était une assez médiocre peinture représentant le mari et la femme assis côte à côte, un chien et un chat sur les genoux, ce qui eût rappelé un dicton inquiétant pour l'entente du ménage sans l'air paisible des vieux époux.

Ces gens-là n'avaient jamais dû se disputer !

Lui, avait une physionomie grave et mélancolique sous une couronne de cheveux gris flottant autour de son cou ; le regard vague, un peu voilé de ceux dont la vie intérieure absorbe les facultés pensantes et qui accordent peu d'intérêt à l'extériorité des choses. Il était vêtu d'une ample lévite, retombant de chaque côté de sa chaise, et pantalon, gilet, cravate, tout, jusqu'au chat fermant bâtement ses paupières, était d'un noir mat comme le costume d'un clergyman.

Etait-ce un savant à la recherche de quelque problème ? Un de ces idéologues au cerveau comprimé trop longtemps sous la lourde botte du César couronné ? Un de ces parlementaires qui avaient fait la Révolution et, épouvantés de leur œuvre, semblaient porter éternellement le deuil de leurs illusions ?

Peut-être n'était-il rien de tout cela ; mais, en tout cas, c'était quelqu'un !

Malheureusement, à mes questions, grand'mère, si loquace d'ordinaire sur notre généalogie, [illegible]

— C'est mon oncle Félix et... sa femme.

Jamais elle ne disait : « Ma tante », et ses lèvres pincées, son mutisme voulu, témoignaient assez que ce sujet lui était antipathique.

Je ne partageais pas cette antipathie, d'abord parce que si l'esprit de contradiction était banni du reste de la terre, il se réfugierait chez les écoliers ; ensuite qu'il n'y a rien comme le mystère pour surexciter la curiosité, et enfin que mon arrière-grand'tante avait un sourire à désarmer le juge le plus sévère.

Figurez-vous une petite vieille toute ridée, toute menue, toute blanche, avec des lèvres décolorées, des traits imprécis, des couleurs éteintes, mais des yeux d'enfant, clairs, lumineux, transparents, des yeux qui semblaient avoir gardé le reflet du paradis, l'ignorance des choses de la terre, des yeux faits pour la contemplation du ciel ou l'extase des tabernacles et que rien de la grossièreté humaine n'avait dû effleurer.

Et ils avaient vu « 93 » !

***

C'était en prison que mon oncle et ma tante s'étaient rencontrés. Mi-salon, mi-couvent, l'élément mondain et l'élément religieux, la duchesse en paniers, la sœur en cornette, le gentilhomme à talons rouges, le moine en sandales s'y coudoyaient fraternellement avant que tête poudrées, rasées, tonsurées se donnassent le baiser de paix dans le panier de Sanson.

Mon oncle Félix, qui avait prononcé ses vœux à l'abbaye de Prémontré, était incarcéré pour ce fait ; ma tante Odile, qui n'avait pas encore prononcé les siens à l'abbaye de Léchelle, n'en partageait pas moins sa captivité ; les maîtres d'alors, fort ignorants en ces matières, ne faisant aucune différence entre une novice et une mère-abbesse... sauf que l'une était fruit plus tentant que l'autre.

Bien qu'ayant à peine dépassé la trentaine, dom Félix paraissait beaucoup plus âgé. D'esprit sérieux, de mœurs austères, remarquable théologien, érudit distingué, à force de déchiffrer de vieux parchemins, son teint en avait pris la couleur ; à force de commenter les textes sacrés, il avait à peu près oublié les lois humaines et n'avait même pas songé à se soustraire à leur vindicte.

Aussi, lorsqu'on était venu le cueillir dans sa cellule, avait-il paru fort étonné.

Sœur Odile, elle ne comptait que seize printemps, mais elle paraissait encore plus jeunette, son âme blanche ayant gardé la fraîcheur et l'innocence de son premier éveil. Orpheline, élevée dans le pieux bercail qu'elle ne devait jamais quitter, elle ignorait tout de la vie et se trouvait complètement dépaysée dans ce milieu nouveau pour elle. Aussi, comme une colombe effarouchée, se réfugiait-elle près de dom Félix, dont le caractère sacré et la gravité sacerdotale lui inspiraient pleine confiance.

Lui, de son côté, si détaché qu'il fût des choses de la terre, éprouvait une affectueuse compassion pour cette petite fleur si brutalement arrachée du jardin mystique du cloître pour l'ombre glacée de la prison, et un sourire détendait parfois ses traits sévères.

***

Un jour, on les vint chercher pour les conduire au tribunal révolutionnaire.

— Qu'est-ce que l'on va nous faire ? interrogea timidement la petite novice.

Doucement, paternellement, dom Félix lui apprit le sort qui les attendait...

La pauvrette se mit à pleurer.

Ce n'était pas une héroïne, et Jeanne d'Arc elle-même versa quelques larmes avant de monter courageusement sur le bûcher.

Le moine essaya de la réconforter en lui vantant les joies séraphiques du paradis ; mais elle s'épouvantait moins de la mort que du supplice et passant sa main fluette sur sa collerette :

— Est-ce que ça fait bien mal ? demandait-elle naïvement.

— Une simple chiquenaude sur le cou, répondait-il, avec l'assurance du docteur Guillotin lui-même, pour rassurer sa petite amie.

Mais, comme le « Guillotiné par persuasion » elle avait de la méfiance, et dom Félix était tout marri de son chagrin.

Le jour fatal était arrivé : la pauvrette s'était confessée bien dévotement de cette peur involontaire dont elle avait honte et qui était son plus gros péché.

Pourtant le geôlier, ému de sa jeunesse et la voyant toute frissonnante au terrible appel :

— Il me semble que vous n'allez pas de trop bon cœur à l'abbaye de Monte-à-Regret, la petite nonne, dit-il, avec un gros rire ; mais une ombre de compassion sur ses traits rodes. Vous savez qu'il y a un cas de dispense ?

Elle le regardait sans comprendre. Se moquait-il ? Elle semblait avidement son explication.

Le proconsul de la ville, procédait lui aussi à des mariages républicains, mais « des mariages secs » selon sa triviale expression. Quand un prêtre et une religieuse consentaient à être unis, fut-ce au pied de l'échafaud, il leur faisait grâce de la vie.

— Donc, si le cœur vous en dit ! ajouta le guichetier, en clignant de l'œil à l'adresse de dom Félix.

Celui-ci, secoua la tête.

— Vous êtes bien dégoûté ! opina l'autre, en haussant les épaules. C'est pourtant un morceau de roi !...

L'allusion n'amena même pas une fugitive rougeur sur les joues innocentes de la novice ; seulement la lueur d'espoir qui s'était allumée dans ses yeux limpides, s'éteignit sous une buée humide, et elle soupira :

— Il faut donc mourir !

Pendant le trajet de la prison à l'échafaud, elle pleurait doucement, tout doucement, avec une résignation touchante, demandant pardon de ses larmes au bon Dieu et à son ministre, dom Félix.

Il l'écoutait tout attendri.

Dire qu'il n'aurait tenu qu'à lui !...

Quand la sinistre charrette s'arrêta, qu'elle aperçut les grands bras rouges de l'échafaud, qu'elle vit une femme poussée brutalement sur la bascule, le couteau tomber, le sang jaillir, la tête rouler, elle joignit les mains avec une telle expression d'épouvante, de détresse et de supplication que, bouleversé jusqu'au fond de l'être, dom Félix dit :

— Je consens !...

***

Mon oncle ne fut jamais pardonné par sa famille.

En tout cas, s'il connut le remords, ma tante, elle, ne le connut jamais. Heureuse et paisible, elle vécut près de lui, s'efforçant, par ses soins discrets et vigilants, ses prévenances attentives et délicates, de lui témoigner sa tendre gratitude ; si bien que, lors du Concordat, au lieu de regagner leurs couvents respectifs, comme ils se l'étaient promis, ils ne trouvèrent pas le courage de se séparer.

Dom Félix obtint du Saint-Siège d'être relevé de ses vœux, comme M. de Talleyrand, et fit bénir son mariage par un prêtre, mais il n'en continua pas moins de nommer « Ma sœur » celle qui était devenue sa légitime épouse.

Arthur DOURLIAC.

La Fortune des Congrégations

QUATRE MILLIARDS

A cause des façons détournées dont les congrégations acquièrent des immeubles, il est difficile, pour ne pas dire impossible, de déterminer, même approximativement, leur fortune immobilière. Quant à leurs richesses mobilières, elles échappent, jusqu'à ce jour, à toute évaluation.

Le travail d'un père jésuite, Gruber, publié dans un journal de Fribourg, permet des déductions qui font serrer de près la vérité.

Après avoir reproché violemment au gouvernement français « son manque de conscience » et même son « escroquerie » relativement aux biens des ordres religieux, il annonce que les chiffres vont montrer combien son attitude est injustifiable. Naturellement, le bon jésuite se garde bien d'expliquer que le clergé régulier français n'est presque toujours refusé à observer la loi, aussi bien dans le passé que dans le présent : il considère, sans doute, que la loi n'est pas faite pour les congréganistes, vu qu'elle les gêne dans leurs combinaisons.

Mais voyons ses chiffres.

Il déclare, qu'il y a en France, assez exactement 200,000 moines et nonnettes et 40,000 prêtres.

Cela étant, dit Gruber, en admettant, comme on le leur reproche, qu'ils possèdent réellement un milliard, est-ce la richesse ? Pour 200,000 congréganistes, cela ferait un capital de 5,000 francs par tête et, à 3 %, une rente annuelle de 150 francs.

Ceci est presque un aveu. A qui le père Gruber fera-t-il croire que les moines et nonnettes vivent avec 150 francs par an ? On sait combien la sobriété est relative dans les congrégations : on y est très tolérant sur les jours de jeûne. Ce n'est pas avec 150 francs par an qu'on assurera aux moines le déjeuner, le dîner, le souper, le logement, le vêtement et l'entretien. En évaluant la valeur de ces dépenses à une somme de 600 francs, on reste certainement en-dessous de la réalité. Si dans les calculs du père Gruber nous substituons ces 600 francs aux 150 francs, nous trouvons que le capital nécessaire à l'entretien de chaque congrégation est de 20,000 francs et que, tous ensemble, les congréganistes disposent d'une valeur totale dépassant (200,000 × 20,000) soit quatre milliards de francs. C'est certainement un minimum, car, pour vivre aussi bien que les moines, il faudrait, à un laïque, de 1,500 à 2,000 francs.

Le chiffre de quatre milliards est donc un minimum. Cela étant, qui peut contester le danger d'une semblable situation ? Cette énorme richesse, dont les chefs (étrangers habituellement) peuvent disposer à leur guise, constitue une puissance redoutable.

Le gouvernement fait bien d'essayer de la briser : il assure ainsi le respect des droits du pouvoir civil.

Çà et Là

ARRETE MUNICIPAL

Cueilli dans l'*Avenir de l'Ariège* du 24 mai :

Article premier. — Toutes les fois qu'un habitant et des chiens non muselés se rencontreront, on devra les tuer.

Article 2. — Tous le monde, sans exception, est tenu d'obéir au précédent article et de massacrer les chiens, excepté M. l'adjoint.

Article 3. — Les habitants majeurs et vaccinés devront également se rendre sur la place, moins les malades, pour nettoyer l'égoût, en présence de l'adjoint, qu'on devra râcler proprement, et du garde-champêtre, parce qu'il est obstrué par les immondices.

D'après notre confrère, cet arrêté plutôt bizarre, il en faut convenir, est affiché à la mairie d'une petite localité de l'Hérault.

—o—

Aménités conjugales :

Madame. — Oh ! je ne vous ai pas épousé faute d'autres. Une douzaine déjà m'avaient fait la cour.

Monsieur. — Ma guigne ! Ils n'ont pas voulu se voir treize.

—o—

A la correctionnelle :

— Vous avez frappé votre femme à coups de manche à balai ?

— Que voulez-vous, monsieur le président ? Mes moyens ne me permettent pas d'acheter pour ça un jonc de vingt-cinq francs !

NOS DÉPÊCHES

(Par Services Téléphoniques Spéciaux)

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Paris, 27 mai. — La séance s'ouvre à 2 heures sous la présidence de M. LOCKROY.

L'Assistance aux vieillards

L'ordre du jour appelle la première délibération sur les propositions de loi :

1. De MM. Emile Rey et Lachieze ;
2. De M. Bienvenu-Martin sur l'assistance aux vieillards, aux infirmes et aux incurables.

M. BIENVENU MARTIN, rapporteur. — La commission, d'accord avec le gouvernement, demande l'urgence. (Vives protestations à droite).

M. AUFFRAY. — Il n'y a personne. C'est scandaleux !

M. FOUQUET. — Nous ne sommes pas ici pour voter comme des machines, mais pour examiner sérieusement les projets.

Le président du conseil lui-même ne veulait pas, hier encore, de cette discussion. (Clameurs à l'extrême gauche).

Le PRESIDENT. — Je vais mettre l'urgence aux voix.

Les protestations redoublent.

M. DE GAILHARD-BANCEL. — On veut escamoter les projets en discussion.

M. FOUQUET, frappant du poing. — Oui, c'est un escamotage.

LE PRESIDENT. — Je vous rappelle à l'ordre.

M. FOUQUET. — Si vous voulez, mais vous ne m'empêcherez pas de dire que c'est indigne.

LE PRESIDENT. — Je vous rappelle encore à l'ordre.

M. FOUQUET. — Tant que vous voudrez.

Vote de l'urgence

LE PRESIDENT met l'urgence aux voix au milieu du tumulte.

La gauche l'adopte à mains levées. Il déclare qu'elle est adoptée.

De nouvelles protestations éclatent.

M. DE GAILHARD-BANCEL. — Vous n'avez pas procédé à la contre-épreuve.

M. FOUQUET. — C'est donc un défi !

CHAUVIERE. — Les malheureux attendent.

COUTANT. — Vous êtes les ennemis de la classe ouvrière.

M. DE GAILHARD. — Vous savez bien que non, mais nous entendons étudier sérieusement les projets, sans quoi ils ne tiennent pas debout. Vous êtes pour le système de la poudre aux yeux.

LE PRESIDENT procède à la contre-épreuve.

A la majorité des voix, on passe à la discussion des articles, au milieu d'une vive agitation.

Un contre-projet Vaillant

VAILLANT dit qu'il se réserve de développer tout à l'heure un contre-projet ; mais il regrette que la commission n'ait pas examiné ce contre-projet.

M. BIENVENU-MARTIN répond que la commission d'assurance et de prévoyance sociale a cru nécessaire pour aboutir d'adopter une résolution tendant à décider la création d'un service public de solidarité sociale et de prendre pour base les deux rapports déposés au nom de la commission précédente par MM. Guieysse et Bienvenu-Martin, qui lui ont été renvoyés sous forme de proposition de loi.

Ce n'est pas systématiquement que la commission a écarté la proposition de M. Vaillant ; elle a simplement ajourné l'examen, et cette proposition sera examinée avec toutes les autres propositions concernant l'assurance sociale.

VAILLANT estime que la fonction de la commission était de présenter toutes les solutions concurrentes et proteste contre son mode d'agir, au nom du droit des députés, égal pour tous.

Discours de M. Thierry

M. J. THIERRY rappelle que c'est au budget de 1897 qu'a été inscrit un crédit de 300.000 fr. pour la participation de l'Etat au service des pensions allouées par les départements et les communes aux vieillards infirmes indigents.

La commission s'est inspirée de la loi de 1893 sur l'assistance médicale obligatoire. On peut tomber d'accord sur les principes ; mais sur les conséquences financières, certaines réserves s'imposent et il est permis de critiquer le mode de calcul de la note apportée par le ministre de l'intérieur. Ce calcul ne comporte pas l'évaluation de dépense du placement familial, la part qui incomberait à l'Etat ne serait que de 3 millions, c'est là une évaluation optimiste.

Le système des barèmes n'est pas sans soulever, d'autre part, des critiques ; on pourrait les mettre au point par un règlement d'administration publique et arriver à faire une œuvre plus précise et plus équitable.

Ces réserves devaient être formulées et la commission elle même en a tenu compte en déclarant qu'il faudrait graduer la subvention du département et celle de l'Etat en raison de la charge réelle incombant à la commune ou au département.

L'orateur critique ensuite les juridictions instituées par le projet pour établir ou contrôler les

---

FEUILLETON DU 29 MAI 1903. — N° 5

Les chefs-d'œuvre du Roman

TARTARIN de Tarascon

par Alphonse DAUDET

« En France, tout le monde est un peu de Tarascon. »

PREMIER EPISODE

A TARASCON

Tout à coup la fenêtre s'ouvrit violemment et Tartarin apparut en chemise, en serre-tête, barbouillé de bon savon blanc, brandissant son rasoir et sa savonnette, et criant d'une voix formidable :

« Des coups d'épée, messieurs, des coups d'épée !... Mais pas de coups d'épingle ! »

Belles paroles dignes de l'histoire, qui n'avaient que le tort de s'adresser à ces petits *fouchtras*, hauts comme leurs boîtes à cirage, et gentilshommes tout à fait incapables de tenir une épée !

XII

De ce qui fut dit dans la petite maison du baobab

Au milieu de la défection générale, l'armée seule tenait bon pour Tartarin.

Le brave commandant Bravida, ancien capitaine d'habillement, continuait à lui marquer la même estime : « C'est un lapin ! » s'entêtait-il à dire, et cette affirmation valait bien, j'imagine, celle du pharmacien Bézuquet... Pas une fois le brave commandant n'avait fait allusion au voyage en Afrique ; pourtant, quand la clameur publique devint trop forte, il se décida à parler.

Un soir, le malheureux Tartarin était seul dans son cabinet, pensant à des choses tristes, quand il vit entrer le commandant, grave, ganté de noir, boutonné jusqu'aux oreilles.

« Tartarin, » fit l'ancien capitaine avec autorité, « Tartarin, il faut partir ! » Et il restait debout dans l'encadrement de la porte, — rigide et grand comme le devoir.

Tout ce qu'il y avait dans ce « Tartarin, il faut partir ! » Tartarin de Tarascon le comprit.

Très pâle, il se leva, regarda autour de lui d'un œil attendri ce joli cabinet, bien clos, plein de chaleur et de lumière douce, ce large fauteuil si commode, ses livres, son tapis, les grands stores blancs de ses fenêtres, derrière lesquels tremblaient les branches grêles du petit jardin ; puis, s'avançant vers le brave commandant, il lui prit la main, la serra avec énergie, et d'une voix où roulaient des larmes, stoïque cependant, il lui dit : « Je partirai, Bravida ! »

Et il partit comme il l'avait dit. Seulement pas encore tout de suite... il lui fallut le temps de s'outiller.

D'abord il commanda chez Bompard deux grandes malles doublées de cuivre, avec une longue plaque portant cette inscription :

TARTARIN DE TARASCON
CAISSE D'ARMES

Le doublage et la gravure prirent beaucoup de temps. Il commanda aussi chez Tastavin un magnifique album de voyage pour écrire son journal, ses impressions ; car enfin on a beau chasser le lion, on pense tout de même en route.

Puis il fit venir de Marseille toute une cargaison de conserves alimentaires, du pemmican en tablettes pour faire du bouillon, une tente-abri d'un nouveau modèle, se montant et se démontant à la minute, des bottes de marin, deux parapluies, un water-proof, des lunettes bleues pour prévenir les ophtalmies. Enfin le pharmacien Bézuquet lui confectionna une petite pharmacie portative bourrée de sparadrap, d'arnica, de camphre, de vinaigre des quatre-voleurs.

Pauvre Tartarin ! ce qu'il en faisait, ce n'était pas pour lui ; mais il espérait, à force de précautions et d'attentions délicates, apaiser la fureur de Tartarin-Sancho, qui, depuis que le départ était décidé, ne décolérait ni de jour ni de nuit.

XIII

Le départ

Enfin il arriva, le jour solennel, le grand jour.

Dès l'aube, tout Tarascon était sur pied, encombrant le chemin d'Avignon et les abords de la petite maison du baobab.

Du monde aux fenêtres, sur les toits, sur les arbres ; des marinniers du Rhône, des portefaix, des décrotteurs, des bourgeois, des ourdisseuses, des taffetassières, le cercle, enfin toute la ville ; puis aussi des gens de Beaucaire qui avaient passé le pont, des maraîchers de la banlieue, des charrettes à grandes bâches, des vignerons hissés sur de belles mules attifées de rubans, de flots, de grelots, de nœuds, de sonnettes, et même, de loin en loin, quelques jolies filles d'Arles venues en croupe de leur galant, le ruban d'azur autour de la tête, sur de petits chevaux de Camargue gris de fer.

Toute cette foule se pressait, se bousculait devant la porte de Tartarin, ce bon M. Tartarin, qui s'en allait tuer des lions chez les Teurs.

Pour Tarascon, l'Algérie, l'Afrique, la Grèce, la Perse, la Turquie, la Mésopotamie, toute cela forme un grand pays très vague, presque mythologique, et cela s'appelle les Teurs (les Turcs).

Au milieu de cette cohue, les chasseurs de casquettes allaient et venaient, fiers du triomphe de leur chef, et traçant sur leur passage comme des sillons glorieux.

Devant la maison du baobab, deux grandes brouettes. De temps en temps, la porte s'ouvrait, laissant voir quelques personnes qui se promenaient gravement dans le petit jardin. Des hommes apportaient des malles, des caisses, des sacs de nuit, qu'ils empilaient sur des brouettes.

A chaque nouveau colis, la foule frémissait. On se nommait les objets à haute voix. « Ça, c'est la tente-abri... Ça, ce sont les conserves... la pharmacie... les caisses d'armes... » Et les chasseurs de casquettes donnaient des explications.

Tout à coup, vers dix heures, il se fit un grand mouvement dans la foule. La porte du jardin tourna sur ses gonds violemment.

« C'est lui !... c'est lui !... » criait-on.

C'était lui...

Quand il parut sur le seuil, deux cris de stupeur partirent de la foule :

« C'est un *Teur* !...

— Il a des lunettes ! »

Tartarin de Tarascon, en effet, avait cru de son devoir, allant en Algérie, de prendre le costume algérien. Large pantalon bouffant en toile blanche, petite veste collante à boutons de métal, deux pieds de ceinture rouge autour de l'estomac, le cou nu, le front rasé, sur sa tête une gigantesque *chechia (bonnet rouge) et un flot* bleu d'une longueur !... Avec cela, deux lourds fusils, un sur chaque épaule, un grand couteau de chasse à la ceinture, sur le ventre une cartouchière, sur la hanche un revolver se balançant dans sa poche de cuir. C'est tout...

Ah ! pardon, j'oubliais les lunettes, une énorme paire de lunettes bleues qui venaient là bien à propos pour corriger ce qu'il y avait d'un peu trop farouche dans la tournure de notre héros !

« Vive Tartarin !... vive Tartarin ! » hurla le peuple. Le grand homme sourit, mais ne salua pas, à cause de ses fusils qui le gênaient. Du reste, il savait maintenant à quoi s'en tenir sur la faveur populaire ; peut-être même qu'au fond de son âme il maudissait ses terribles compatriotes, qui l'obligeaient à partir, à quitter son joli petit chez lui aux murs blancs, aux persiennes vertes... Mais cela ne se voyait pas.

Calme et fier, quoiqu'un peu pâle, il s'avança sur la chaussée, regarda ses brouettes, et, voyant que tout était bien, prit gaillardement le chemin de la gare, sans même se retourner une fois vers la maison du baobab. Derrière lui marchaient le brave commandant Bravida, ancien capitaine d'habillement, le président Ladevèze, puis l'armurier Costecalde et tous les chasseurs de casquettes, puis les brouettes, puis le peuple.

Devant l'embarcadère, le chef de gare l'attendait, — un vieil Africain de 1830, qui lui serra la main plusieurs fois avec chaleur.

L'express Paris-Marseille n'était pas encore arrivé. Tartarin et son état-major entrèrent dans les salles d'attente. Pour éviter l'encombrement, derrière eux le chef de gare fit fermer les grilles.

Pendant un quart d'heure, Tartarin se promena de long en large dans les salles, au milieu des chasseurs de casquettes. Il leur parlait de son voyage, de sa chasse, promettant d'envoyer ses peaux. On s'inscrivait sur son carnet pour une peau comme pour une contredanse.

Tranquille et doux comme Socrate au moment de boire la ciguë, l'intrépide Tarasconnais avait un mot pour chacun, un sourire pour tout le monde. Il parlait simplement, d'un air affable ; on aurait dit qu'avant de partir, il voulait laisser derrière lui comme une traînée de charme, de regrets, de bons souvenirs. D'entendre leur chef parler ainsi, tous les chasseurs de casquettes avaient des larmes, quelques-uns des remords, comme le président Ladevèze et le pharmacien Bézuquet.

Des hommes d'équipe pleuraient dans des coins. Dehors, le peuple regardait à travers les grilles, et criait : « Vive Tartarin ! »

Enfin la cloche sonna. Un roulement sourd, un sifflet déchirant ébranla les voûtes... En voiture ! en voiture !

« Adieu, Tartarin !... adieu, Tartarin !...

— Adieu, tous !... » murmura le grand homme, et sur les joues du brave commandant Bravida il embrassa son cher Tarascon.

Puis il s'élança sur la voie, et monta dans un wagon plein de Parisiennes, qui pensèrent mourir de peur en voyant arriver cet homme étrange avec tant de carabines et de revolvers.

XIV

Le port de Marseille. — Embarque, Embarque !

Le 1er décembre 186..., à l'heure de midi, par un soleil d'hiver provençal, un temps clair, luisant, splendide, les Marseillais effarés virent déboucher sur la Canebière un *Teur, oh mais, un Teur !...* Jamais ils n'en avaient vu un comme celui-là ; et pourtant, Dieu sait s'il en s'engage à Marseille, des *Teurs !*

(A suivre.)